

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE

REGISTRE des DÉLIBÉRATION  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 18 novembre 2025 à 18h00 à Buis-les-Baronnies

Le Conseil communautaire, convoqué le 12 novembre 2025 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes Lapalun à Buis-les-Baronnies, sous la présidence de Michel GREGOIRE pour le Président, empêché.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Gérard CHAPPON

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 96

**Nombre de voix délibératives :** 66

**Etaient présents : 49 (dont 6 suppléants)**

GREGOIRE Michel, BAS Claude, NICOLAS Alain, RICHARD Eric, BERNARD Sébastien, MONPEYSSEN Jean-Jacques, PEYRON Roland, ROCHAS Pascale, SALIN Olivier, LAGET Jean-Michel, DECONINCK Stéphane, MACIPE Nadia, ARMAND Marie-Noëlle, BALDUCHI Monique, BARBANSON Fabienne, BOTTINI Monique, CAHN Philippe, CARRERE Christian, CHAMBON Claude, CHARRASSE Daniel, CIRER-METHEL Pascal, CLEMENT Augustin, COMBES Pierre, DONZE André, DUPOUX Sébastien, ESTEVE Lionel, FOUGERAS Lionel, GREGOIRE Jean-Luc, HAIM Juliette, LABROT Alain, LANTHEAUME Pascal, LAURENT Marie-Christine, LEDESERT Philippe, LOUPIAS Aurélie, NIVON Jacques, PENIGAUT Alexandre, PILOZ Odile, QUARLIN Mireille, ROUSSIN Christine, TEISSEYRE Isabelle, TEULADE Christian, TRUPHEMUS Gérard, VIARSAC Roger, MATHONNET Elisabeth (suppléante), TRUPHEMUS David (suppléant), BOULET Alain (suppléant), CHAPPON Gérard (suppléant), PERNET Jean-Luc (suppléant), ROSIER Sandrine (suppléante)

**Etaient absents ou excusés : 36**

ACHAT Ginès, BOMPARD Jérôme, FLOQUET Marie, BONTOUX Géraud, BREDY Muriel, CHAVUET Véronique, CLEMENT Rémy, CONIL Denis, CORNILLAC Christian, DUC Brigitte, FAREL Annelise, FERNANDES José, FEUILLAS Annie, FRACHINOUS Alain, GARNERO Sylvie, GAUTHIER Eliane, GIELLY Patricia, GILLET Didier, GIREN Didier, GRAS Jean-Claude, GROSS François, HAMARD Marc, LAFFITTE Didier, LYOBARD Eric, MATHIEU André, MORIN Gilbert, NICOLAS Jean-Louis, IMBERT Christian, PEZ Gérard, POUYET Stéphanie, PUSTOCH Alan, RAVOUX Gilles, ROUSSELLE Didier, ROUSTAN Sébastien, ROUX Serge, TATONI Thierry

**Excusés ayant donné procuration : 17**

DAYRE Thierry donne procuration à GREGOIRE Michel, RUYSSCHAERT Christelle donne procuration à MONPEYSSEN Jean-Jacques, GARCIA Jean donne procuration à CHAMBON Claude, AMOURDEDIEU Aurore donne procuration à TEISSEYRE Isabelle, BERGER-SABATIER Martine donne procuration à BOTTINI Monique, BOMPARD Marc donne procuration à NIVON Jacques, BOREL Sylvie donne procuration à SALIN Olivier, BOUNIN Florence donne procuration à CARRERE Christian, CHAREYRE Laurent donne procuration à PENIGAUT Alexandre, CHAUDET Laurence donne procuration à BARBANSON Fabienne, GRONCHI Yoann donne procuration à CIRER-METHEL Pascal, MONGE Alain donne procuration à LANTHEAUME Pascal, MONIER Marie-Pierre donne procuration à ROCHAS Pascale, SOMAGLINO Claude donne procuration à MACIPE Nadia, TACUSSEL Odile donne procuration à NICOLAS Alain, THIRIOT Christian donne procuration à CHARRASSE Daniel, TREMORI Michel donne procuration à HAIM Juliette

Animation territoriale : CTEAC / VPCT

Rapporteur : Roland PEYRON

**CTEAC**

**188-2025      Demandes de subventions dans le cadre de la Convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture (CTEAC) pour l'année 2025 - 2026**

La Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) est cosignataire de la convention CTEAC, qui prend fin en 2025.

Dans l'attente de la nouvelle convention 2025 - 2028 (en cours de finalisation), et comme chaque année, la Communauté de communes sollicite des aides financières auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Auvergne-Rhône-Alpes, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Drôme et de la Caisse d'allocations familiales (CAF) de la Drôme.

La CCBDP sollicite donc des subventions pour poursuivre les actions engagées de septembre 2025 à juin 2026, conformément au budget prévisionnel suivant :

DÉPENSES	Montant	Détail Dépenses	RECETTES	Montant
Compagnie principale	30 000,00 €	Résidence retenue suite Appel à candidature		
Actions EAC Résidence principale	25 000,00 €	Cie Locales et acteurs socioculturels associés + Accompagnement EVS	DRAC / Etat Région Auvergne Rhône Alpes	55 000,00 € 15 000,00 €
Appel à projets <i>Cultures en Baronnies</i>	13 000,00 €	AAP EAC acteurs locaux		
Accompagnement dynamiques culturelles	5 000,00 €	CoCoop / GIP Café		
Accueil résidence	3 000,00 €	Frais d'accueil (temps conviviaux, accueil, transport...)	Département de la Drôme	20 000,00 €
Communication	2 050,00 €	Affiches, flyers, autres supports communication...	Caf de la Drôme	6 000,00 €
Coordination ETP (1 ETP)	60 000,00 €	Postes de coordination + médiation	Autofinancement	45 327,00 €
Animation / formalisation PCT	2 000,00 €	Intervenant extérieur - animation PCT		
Frais de gestion administrative	1 277,00 €	Tél, communication, déplacement ...		
<b>Total Dépenses</b>	<b>141 327,00 €</b>		<b>Total Recettes</b>	<b>141 327,00 €</b>

**Vu** les statuts de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) ;

**Vu** la délibération n° 158-2022 en date du 6 octobre 2022 autorisant la signature de la Convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture (CTEAC) pour la période 2022 - 2025 ;

**Considérant** la nécessité de solliciter annuellement les partenaires financiers dans le cadre de ce conventionnement ;

**Considérant** la période en cours d'élaboration du futur plan de charges 2025 - 2026 ;

**Considérant** que la convention permet le cofinancement d'actions d'éducation artistique et culturelle sur le territoire en relation avec les acteurs socioculturels locaux. Elle donne lieu notamment à l'accueil d'artistes en résidence ;

**Considérant** que cette contractualisation permet également à la collectivité d'élaborer son projet culturel de territoire (PCT) qui s'inscrira dans le projet de territoire et répondra aux besoins et attentes des acteurs et des élus locaux en complémentarité de l'existant ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide**

**POUR : 65**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 1**

**D'APPROUVER** le plan de financement pour solliciter les financeurs et déployer la CTEAC sur la période scolaire 2025 - 2026 ;

**DE MANDATER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Le Secrétaire de séance,

Gérard CHAPON

Le Président,

Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 28/11/2025

Mise en ligne le : 28/11/2025

Ampliation à :